

EDITORIAL

En 2022, les quatre fascicules du tome 127 du *Bulletin de la Société entomologique de France*, parus en trois fascicules imprimés, dont un numéro double 127(3-4), ont totalisé 352 pages. Vingt-neuf articles sont parus, traitant de dix ordres d’Insectes, d’un ordre de Myriapodes et d’un ordre d’Arachnides. Une analyse d’ouvrage, un article dédié à François Vaillant et un autre à Gonzalo Halffter Salas, et 15 pages administratives réservées à la vie de la *Société*, ont aussi été publiés dans ce volume.

Les articles de systématique sont toujours les plus nombreux (20). Ensuite, les sujets les plus abordés sont relatifs à la faunistique et à la biogéographie. Un article traite d’anatomie et un autre se rapporte à l’histoire de l’entomologie ; vingt-deux se rapportent, au moins partiellement, à la faune de France.

Pour la première fois depuis sans doute bien longtemps, les Coléoptères ne sont pas le groupe le plus traité cette année dans les pages du *Bulletin*. Nous trouvons en effet d’abord les Hémiptères, avec neuf contributions. Puis viennent les Coléoptères (8), les Mantodea (2), les Lépidoptères (2) et les Scorpions (2), les Chilopodes (1), les Diptères (1), les Hyménoptères (1), les Mégaloptères (1), les Névroptères (1), les Phasmatodea (1) et les Raphidioptères (1). Vingt-six taxa nouveaux ont été décrits, se rapportant à sept ordres (8 Coléoptères, 8 Hémiptères, 4 Phasmatodea, 2 Mantodea, 2 Scorpions, 1 Lépidoptère, 1 Névroptère), avec un genre et 25 espèces. C’est une baisse par rapport à notre rythme habituel de publication, que nous espérons passagère, mais la diversité des groupes taxonomiques abordés est très encourageante.

L’année 2023 s’annonce sous le signe du changement pour le *Bulletin*, puisque Jacques Pierre, qui a été rédacteur en chef de 1993 à 2012, puis rédacteur adjoint de 2013 à 2022, soit trente ans de responsabilités éditoriales (2062 articles publiés durant toute cette période, sur plus de 15 000 pages !), a laissé cette année sa place. Qu’il reçoive ici nos sincères remerciements pour le travail effectué pour la *Société entomologique de France* et son *Bulletin* durant toutes ces années, et pour les conseils prodigués qui ont permis une transmission du flambeau toute en souplesse. Thibault Ramage, élu cette année au poste de rédacteur adjoint, a déjà commencé à apporter ses compétences à la Rédaction.

Les projets ne manquent pas pour notre revue. Outre toujours une éventuelle indexation par *Clarivate Analytics* (le fameux “facteur d’impact” !), nous réfléchissons à une mise en accès libre de la revue sur le site internet de la SEF, et nous avançons sur la refonte de la couverture. Cette année devrait aussi voir paraître un numéro spécial dédié à la Corse, avec la publication dans nos pages des résultats de la mission *La Planète Revisitée : Corse 2019-2022*, menée par le Muséum national d’Histoire naturelle, en partenariat avec la Collectivité de Corse et l’Office français de la biodiversité.

Nous espérons que ces projets vous enthousiasmeront et que vous continuerez, nombreux, à soutenir et à développer la *Société*, et à faire vivre ses revues en proposant vos articles pour publication dans nos pages.

Nous vous souhaitons une très riche année entomologique 2023 !

La Rédaction

PUBLICATIONS DE LA SEF ET MÉMOIRES DE LA SEF

- Bulletin de la Société entomologique de France*, 1994, t. 99, FASC. NUMÉRO SPÉCIAL, “**Journée d’étude sur la Conservation de la Biodiversité entomologique**”, 107 p. Prix : 23 € (15 € aux membres de la SEF).
- Bulletin de la Société entomologique de France*, 1995, t. 100, FASC. HORS-SÉRIE, “**Hymenoptera Apoidea Gallica**” par Pierre RASMONT, P. Andreas EBMER, Józef BANASZAK & Gijs VAN DER ZANDEN, 98 p. Prix : 23 € (15 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 1, 1997, “**Catalogue des Carabini et Cychrini de Chine**” de Thierry DEUVE, 236 p., 236 fig., 2 pl. couleurs. Prix : 49 € (40 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 2, 1998, “**Ctenostoma (Coleoptera, Cicindelidae). Révision du genre et descriptions de nouveaux taxons**” de Roger NAVIAUX, 186 p., 24 pl. au trait, et 3 pl. couleurs. Prix : 46 € (38 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 3, 1999, “**Répertoire des Tenthredinidae ouest-paléarctiques (Hymenoptera, Symphyta)**” de Jean LACOURT, 432 p., 1217 espèces, 1830 réf. biblio. Prix : 83 € (64 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 4, 2000, “**Catalogue des Coléoptères Leiodidae Cholevinae et Platypsyllinae**” de Michel PERREAU, 460 p., 47 fig. (photos au MEB) en 9 pl. dont 2 en couleurs, 1672 espèces, 1735 réf. bibliogr. Prix : 83 € (64 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 5, 2002, “**Tricondylina (Coleoptera, Cicindelidae). Révision des genres Tricondyla et Derocrania et descriptions de nouveaux taxons**” de Roger NAVIAUX, 106 p., 227 fig. Prix : 40 € (34 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 6, 2002, “**Concepts et outils de la Systématique en Entomologie**”, comptes rendus des Journées d’étude de la Société entomologique de France sur la Systématique en Entomologie des 22 et 23 mars 2002. Prix : 30 € (20 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 7, 2007, “**Tetracha (Coleoptera, Cicindelidae, Megacephalina). Révision du genre et descriptions de nouveaux taxons**” de Roger NAVIAUX, 197 p., 84 planches de figures + 14 planches en couleurs. Prix : 60 € (45 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 8, 2009, “**Aller à l’espèce : illusion ou nécessité**”, comptes rendus du Colloque de la Société entomologique de France des 23 et 24 novembre 2007. 128 p. Prix : 30 € (20 € aux membres de la SEF).
- Les *MÉMOIRES DE LA SEF*, n° 9, 2014, “**L’Entomologie en France : son utilité publique**”, comptes rendus du Colloque de la Société entomologique de France des 15 et 16 novembre 2013. 146 p. Prix : 40 € (30 € aux membres de la SEF).
- Les *Mémoires de la SEF*, n° 10, 2017, “**Catalogue commenté des Coléoptères Elateridae d’Afrique subsaharienne (Cardiophorinae exclus)**” de Claude GIRARD, 945 espèces, 404 p., 11 planches couleurs. Prix : 70 € (55 € aux membres de la SEF).

Tous ces volumes peuvent être achetés sur le site internet de la *Société entomologique de France* : <https://lasef.org/publications/les-memoires/>

Pour les autres publications éditées sous l’égide de la *Société entomologique de France*, voir le site de la SEF : <https://lasef.org/>

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les recommandations ci-dessous sont destinées à réduire les délais et les coûts d'impression ; **la Rédaction assure bénévolement la publication** du *Bulletin de la Société entomologique de France* et **ne dispose pas de secrétariat**. Les auteurs sont donc priés de les **suivre strictement** ; les manuscrits non conformes seront retournés. Pour toute correspondance, s'adresser à la Société entomologique de France, Rédaction du Bulletin, 45 rue Buffon, F – 75005 Paris. E-mail : bulletin@lasef.org.

I. ACCEPTATION DES TRAVAUX

La publication dans le *Bulletin* est gratuite pour les membres (personnes physiques) de la Société entomologique de France, abonnés au *Bulletin*, en règle avec le Trésorier. En cas de collaboration, le premier signataire doit répondre à cette qualité. Pour les auteurs non membres, le tarif de publication est de 70 € pour un article de 1 à 4 pages et de 10 € par page supplémentaire. À la place, ils sont vivement encouragés à rejoindre la Société.

Les manuscrits seront impérativement fournis en traitement de texte compatible avec le logiciel Microsoft Word (DOC ou RTF), soit par e-mail (bulletin@lasef.org), soit sur CD-ROM envoyé à l'adresse ci-dessus.

Les manuscrits, en vue de leur éventuelle acceptation (avec ou sans modifications) ou de leur rejet, sont examinés par le Comité de rédaction, ainsi que par des rapporteurs compétents sur le sujet traité.

Le *Bulletin* publie des manuscrits originaux sur les **Insectes (Hexapoda), Arachnides et Myriapodes** : taxonomie, morphologie, phylogénie, écologie, éthologie, faunistique, biogéographie. Les articles et brèves communications concernant la faune de France (Métropole et Outre-mer) sont appréciés.

Lors de la description de nouveaux taxa, les auteurs devront impérativement se conformer à la dernière édition du *Code international de nomenclature zoologique*. Il est vivement recommandé que les types primaires (holotypes) des taxa nouvellement décrits soient déposés dans une institution scientifique publique en charge de leur conservation.

Les “brèves communications” sont de courts articles, entre une et trois pages imprimées (avec ou sans illustrations). Elles figurent au sommaire et sont incluses sous leur titre dans les tables annuelles. On ne peut pas en fournir de separata.

Les articles publiés dans le *Bulletin* peuvent être écrits en français, anglais, allemand, espagnol ou italien.

Les opinions émises dans le *Bulletin*, de quelque nature qu'elles soient, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

II. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les auteurs doivent toujours se reporter aux numéros récents du *Bulletin* pour parfaire la présentation générale de leur texte.

Les auteurs devront mentionner en page de titre leur prénom et leur patronyme, suivis de leur adresse complète et de leur adresse électronique.

Quelle que soit la langue de l'article, il est impératif de fournir un **résumé en français et un abstract en anglais avec traduction du titre**. Le résumé doit récapituler l'ensemble des actes nomenclaturaux effectués dans l'article. On adjoindra une liste de **keywords** en anglais pour lesquels il convient de ne pas répéter les mots cités dans le titre de l'article (en particulier les noms de taxons). Les noms des nouveaux taxons ne doivent être donnés ni dans le titre ni dans les mots clés.

Le nom de l'auteur et la date de description doivent être fournis lors de la première citation de chaque taxon. Les noms des genres, espèces et sous-espèces doivent être en italique. Les dates seront présentées selon le modèle suivant : 15.VIII.1977. Un seul corps de caractère sera utilisé dans chaque manuscrit. **Ne rien écrire en majuscules ou en gras.**

Les appels dans le texte seront présentés comme suit : Martin (1980), (Martin, 1980a, b), (Martin & Durand, 1980), (Martin *et al.*, 1980), etc. Les références seront regroupées en fin d'article, par ordre alphabétique des noms et, le cas échéant, par ordre chronologique pour chacun d'eux. Seules les références effectivement appelées dans le texte doivent y figurer. Les titres des revues, en italiques, seront mentionnés **en entier**, sans abréviations. **La présentation impérative des références devra être exactement comme pour les suivantes** : “Grassé P.-P., 1986. – L'évolution vue à travers les insectes. *Bulletin de la Société entomologique de France*, **94** (1-2) : 5-18. <https://doi.org/...>” ou “Stúkowsky Z., 1989. – *Les Planipennes tétraptères de France*. Paris : Les Éditions Imaginaires, 218 p., 25 pl.”. Il est demandé aux auteurs de faire figurer, lorsqu'ils existent, les DOI des articles cités en bibliographie, sous la forme <https://doi.org/...>. Ces DOI peuvent être récupérés, moyennant vérification, en utilisant l'application de CrossRef <https://doi.crossref.org/simpleTextQuery>.

III. ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

Les illustrations, dessins au trait ou en demi-teintes ou photographies, accompagnées d'échelles graphiques cotées, seront **regroupées en planches**, dans les limites de la justification maximale du *Bulletin* (132 × 200 mm). Ces **figures** seront numérotées de **1 à n**.

Les illustrations doivent être fournies dans **des fichiers à part, non insérées dans le texte, au format TIFF ou JPEG**, à une résolution minimale de 450 dpi pour les photographies et dessins en demi-teintes et à 600 dpi pour les dessins au trait.

Les photographies en couleurs sont possibles et souhaitées ; il n'y a pas de frais supplémentaires pour l'impression en couleurs.

Les **tableaux** seront numérotés de **I à N** (chiffres romains) et devront figurer à la fin de l'article, après les références.

Les légendes des illustrations et tableaux seront fournies groupées en fin de manuscrit. Leur présentation et leur ponctuation seront établies **selon le modèle suivant** : “**Fig. 1-3.** – *Anthrenus verbasci* (L.), pièces thoraciques de l'holotype. – **1**, Disque du pronotum. – **2**, Sillon mésopleural et articulation élytrale. – **3**, Métatrochantin.” ou “**Tableau I.** – Fréquence de sortie des ouvrières en fonction de la température au sol.”.

IV. ÉPREUVES

Les épreuves seront normalement soumises aux auteurs ; en cas de collaboration et sauf indication contraire, elles seront envoyées au premier signataire. Les corrections ne porteront que sur les erreurs de typographie, en évitant les modifications importantes par rapport au texte original. **Les épreuves seront retournées sous huitaine** ; passé ce délai, il n'en sera pas tenu compte ou l'article sera reporté à un fascicule ultérieur.

La Rédaction se réserve le droit d'effectuer, sur manuscrit ou épreuves, des corrections mineures ne trahissant pas la pensée des auteurs.

V. TIRÉS À PART

Le *Bulletin* fournit 15 *separata* gratuits, sauf pour les brèves communications. Il n'est pas fourni de tirés-à-part supplémentaires en plus de ces 15 *separata*. Un fichier PDF est envoyé gratuitement à l'auteur ; ce dernier s'engage à ne pas mettre ce fichier à disposition en ligne avant deux ans à partir de la date de publication.

VI. CONTRAT D'ÉDITION

Il n'est pas établi de contrat d'édition, toutefois la demande par l'Auteur de la parution de son manuscrit dans le *Bulletin de la Société entomologique de France* implique automatiquement la cession gratuite des droits d'Auteur afférents à cette œuvre, à charge pour la Rédaction d'en assurer la publication et la diffusion. Cette cession s'étend également aux droits de reprographie.

INSTRUCTIONS TO AUTHORS

The following guidelines are intended to reduce the delays and printing costs. **The Editorial board manages the publication voluntarily and does not get any secretarial assistance.** The authors are thus asked **to follow them strictly**; manuscripts which do not satisfy these requirements may be returned to authors without consideration. For correspondence, use the following address: Société entomologique de France, Rédaction du *Bulletin*, 45 rue Buffon, F – 75005 Paris. E-mail: bulletin@lasef.org.

I. AIMS AND SCOPE

Publication in *Bulletin de la Société entomologique de France* is free of charge for the members of the Société entomologique de France (who have paid their contribution), subscribers to the *Bulletin*. In case of collaboration, the first author must at least answer this requirement. For non-members, publication fees are 70 € for an article between 1 and 4 pages, plus 10 € for each additional page. They are encouraged to join the Society instead.

Manuscripts should be submitted in a Microsoft Word compatible format (DOC or RTF), by e-mail to the editors (bulletin@lasef.org) or on CD-ROM at the address above.

The *Bulletin* is a peer-reviewed journal. Manuscripts are examined by referees and by the Editorial board before acceptance or rejection.

The *Bulletin* publishes original manuscripts about **Insects (Hexapoda), Arachnida and Myriapoda**: taxonomy, morphology, phylogeny, ecology, ethology, faunistics, biogeography. Articles and short notes concerning the fauna of France (including French overseas territories) are welcome.

When new taxa are described, authors have to follow strictly the rules of the last version of the *International Code of Zoological Nomenclature*. Primary types (holotypes) of newly described taxa should be deposited in a public scientific institution in charge of their conservation.

“Short communications” are short papers, between one and three printed pages (including or not illustrations). They appear in the Contents and are included under their title in the annual tables. Reprints are not provided.

Papers published in the *Bulletin* may be written in French, English, German, Spanish or Italian.

Opinions emitted in the *Bulletin*, whatever their nature, are under responsibility of their authors only.

II. MANUSCRIPT LAYOUT

Authors always have to refer to recent issues of the *Bulletin* to perfect the general structure of their text.

First names and surnames of all authors must be given in the title page followed by their complete address and e-mail.

Whatever the language of the paper, it is necessary to provide an **abstract and title in French** (the Editorial board may help) **and one in English**. The abstract should note all nomenclatural acts made in the article; it is followed by a list of **keywords** in English (in this list words of the title must not be repeated, especially names of taxa). Names of new taxa must not be cited in the title nor in the keywords.

Name of author and date of description must be given for each taxon at its first mention in the text. Names of genera, species and subspecies should be italicized. Dates should be written as follow: 15.VIII.1977. A single type of font will be used. **No writings in bold or capitals.**

In the text, give references in the following forms: Martin (1980), (Martin, 1980a, b), (Martin & Durand, 1980), (Martin *et al.*, 1980), etc. All literature cited in the text must be listed at the end of the article in the references. Author names should be arranged in alphabetical (and chronological if applicable) order in the reference list. The list of references must include all publications cited in the text but only these. Titles of periodicals in italics must be given **in full**, not abbreviated. **References**

should strictly conform to the following: “Grassé P.-P., 1986. – L'évolution vue à travers les insectes. *Bulletin de la Société entomologique de France*, **94** (1-2) : 5-18. [https://doi.org/...](https://doi.org/)” or “Stúkowsky Z., 1989. – *Les Planipennes tétraptères de France*. Paris: Les Éditions Imaginaires, 218 p., 25 pl.”. Authors are requested to include, where they exist, the DOIs of the articles cited in the bibliography, in the form [https://doi.org/...](https://doi.org/) DOIs can be retrieved using CrossRef website at the address <https://doi.crossref.org/simpleTextQuery>.

III. ILLUSTRATIONS AND TABLES

Illustrations, line and half-tone drawings or photographs, including graphic **scales**, will be **combined into plates**, preferentially in the limits of the maximum page dimensions of the *Bulletin* (132 × 200 mm). **Figures** should be numbered from **1 to n**.

Figures should be sent as **separate files, not embedded in the text file. Figures are submitted in TIFF**. JPEG files are usable only if their compression is very low. Illustrations should be at a resolution of at least 450 dpi at final size, 600 dpi for line drawings.

Colour photographs are accepted and preferred, and are free of charge.

Tables are numbered from **I to N** (roman numerals) and have to figure at the end of the paper, after the references.

Figure legends should be listed at the end of the manuscript and arranged **as in the following example**: “**Fig. 1-3.** – *Anthrenus verbasci* (L.), thoracical structures of the holotype. – **1**, Pronotum. – **2**, Mesopleural furrow and elytral joint. – **3**, Metatrochantin.” or “**Table I.** – Frequency of hatching of workers according to temperature on the ground.”.

IV. PROOFS

Proofs will normally be sent to the authors; in case of collaboration and unless otherwise informed, it will be sent to the first author. Corrections of the proofs by authors will only concern typesetting errors, without excessive changes in regard to the original version. **Proofs will have to be returned within a week**; after this deadline, it will not be considered or the article will be postponed for publication in a later issue.

Editorial board reserves the right to make minor corrections that are not betraying the thought of authors on manuscript or proofs.

V. REPRINTS

Except for short communications, 15 paper reprints will be sent to the corresponding author. No additional reprints may be ordered. A PDF file is supplied free of charge; the author will not make this file available online before two years from the date of publication.

VI. COPYRIGHTS

No formal assignment of copyrights is established with authors. However, the request by the author of the publication of his/her manuscript in the *Bulletin de la Société entomologique de France* implies automatically free transfer of copyrights relative to this work, the Editorial board having to ensure its publication and distribution. This transfer also extends to the rights of reprography.
